

Quoi de neuf ?



Minou Blanc
a enfin trouvé
une famille !!

Du changement dans « Quoi de neuf ? »

Danièle Maugé, qui a créé « Quoi de neuf ? » et s'est occupée de sa rédaction pendant plusieurs années, a souhaité arrêter. Nous la remercions vivement pour son initiative, son travail remarquable et son assiduité !

Par manque de temps, nous ne pouvons que vous proposer un numéro condensé ce mois-ci, mais nous travaillons à une nouvelle formule qui sera mise en place dès le mois de Juin. En attendant le prochain Quoi de neuf, vous pouvez nous suivre sur Facebook pour avoir des nouvelles du refuge.

Toute l'équipe vous souhaite un excellent mois de mai !

SOMMAIRE

ADOPTIONS

6 de nos chats et chiens qui aimeraient avoir la chance de Minou Blanc

1 EURO PAR MOIS

Vous pouvez maintenant aider l'ASPAC avec 1 euro par mois sur HelloAsso

LES CHATONS

La saison des chatons commence. Il faut s'y préparer



Ronnie

La belle au caractère bien trempé fête ses 3 ans ce 1er mai et attend une famille.



Stanley

Gentil chien affectueux, joueur et sociable avec les autres chiens, Stanley a 4 ans.



Naokia

Miss Pot-de-Colle a eu 7 ans le 1er avril et elle cherche une famille pour elle toute seule !

1 euro peut tout changer

Nouveau : sur HelloAsso, vous pouvez aider l'ASPAC en donnant seulement 1 euro par mois !

Pourquoi donner tous les mois ?

Les dons ou legs que nous recevons ponctuellement nous aident énormément. C'est grâce à eux que nous avons pu financer les travaux actuels, ou encore des frais vétérinaires particulièrement importants. Ils sont toutefois très aléatoires, et pour faire face aux charges fixes telles que les salaires, assurances, etc., nous avons besoin de pouvoir compter sur des rentrées d'argent régulières.

Donner tous les mois la même somme nous permet d'avoir une vision plus claire des rentrées d'argent à venir, et d'établir des budgets prévisionnels cohérents en conséquence.


Pourquoi seulement 1 euro ?

Les petits ruisseaux font les grandes rivières, et il est sans doute plus simple de trouver 1000 personnes pouvant donner 1 euro symbolique par mois qu'une seule personne pouvant donner 1000 euros par mois.

Sur le long terme, c'est aussi plus sûr : une personne peut arrêter brusquement de donner, mais il y a peu de chances que 1000 dons d'un euro par mois s'arrêtent tous au même moment.

Pour les donateurs imposables, le don ne coûtera, après réduction fiscale, que 0,34 euros par mois !

Comment participer ?

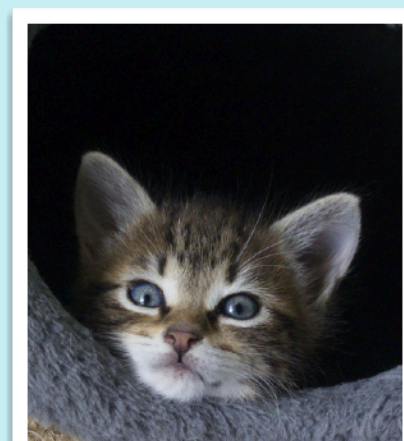
- Copiez le lien suivant : <https://www.helloasso.com/associations/aspac-de-chatellaillon-plage/formulaires/4>
- Cliquez sur le carré . Vous pourrez ensuite choisir la date exacte de votre prélèvement mensuel.
- Indiquez vos coordonnées.
- Modifiez si vous le souhaitez la contribution au fonctionnement de HelloAsso. Elle est de 0,25 euros par défaut mais peut facilement être diminuée ou supprimée.
- Acceptez les conditions générales, validez et payez.
- Parlez-en autour de vous !

LA SAISON DES CHATONS ARRIVE

Comme à chaque printemps, nous attendons de pied ferme « la saison des chatons ». Nous savons qu'ils vont arriver en nombre. Certains seront avec leur maman et leurs frères et sœurs et pourront être adoptés une fois sevrés, et certains seront sans leur mère, sevrés ou non.

Nous manquerons probablement de place pour tous les accueillir, car de nombreux chats adultes arrivent aussi et ne trouvent pas d'adoptants. Nous devons sans doute faire appel à des familles d'accueil, notamment pour les tout petits qui auront besoin de nounous et de biberons... même la nuit !

N'hésitez pas à nous écrire à aspac.chatel@orange.fr si vous souhaitez être famille d'accueil.



Conseils pratiques pour nourrir et élever un chaton de moins de 8 semaines



Harry

Harry a 4 ans et rêve d'avoir une famille, un jardin et plein de câlins.



Naveen

Notre gentil Naveen, calme et attachant, va avoir 6 ans et a besoin d'une famille pour l'aider à surmonter le deuil de son meilleur ami.



Tina

Dynamique et affectueuse, Tina a 2 ans et aime les grattouilles.

Un chaton de moins de 3 semaines n'est pas encore capable de consommer un aliment solide. S'il n'est pas allaité par sa mère, il faudra donc le nourrir **avec un lait maternisé pour chaton**. Les autres laits (de vache ou de brebis par exemple), ne sont pas adaptés et risquent de provoquer une diarrhée à cause d'un excès de lactose que le chaton ne pourra pas digérer.

Préparation des biberons

Un lait pour chaton est accompagné d'un biberon gradué, une dosette et des tétines adaptées à la taille du chaton. Suivez scrupuleusement les préconisations du fabricant pour préparer le mélange poudre/eau. Vous pouvez éventuellement préparer le lait à l'avance si vous le stockez au réfrigérateur à 4°C pendant 48 heures au maximum. Le lait sera distribué dans un biberon propre et la température du lait doit idéalement être de 37-38°C juste avant la tétée.

Rationnement journalier

Un chaton nouveau-né n'est capable de boire que 5 ml de lait au maximum à chaque tétée. Puis la dose augmente progressivement, en moyenne d'un ml par jour. En fin de 2e semaine, un chaton accepte en général d'avaler 10 à 20 ml de lait par repas. Quand il arrête de téter, c'est généralement qu'il a bu suffisamment. Les fabricants donnent des conseils de rationnement adaptés à la concentration de leur lait maternisé pour chaton.

Alimentation insuffisante ou excessive

A la naissance, un chaton pèse environ 100 grammes mais il double son poids de naissance en 2 semaines. Pesez le chaton tous les jours à heure fixe (sur une balance très précise et toujours la même balance) : si le poids stagne voire décroît pendant 2 à 3 jours, c'est que le lait fourni ou le rythme de distribution ne convient pas au chaton. S'il boit suffisamment, le chaton dormira tranquillement entre les tétées. En revanche, si ses repas sont trop espacés ou trop réduits, il se réveillera, gémira, pleurera... Il faut alors le nourrir très vite. Si la mère est présente et allaite encore le chaton, il suffit alors de surveiller que le chaton prenne du poids correctement. Sinon, c'est que le lait maternel ne suffit pas (soit la mère ne donne pas assez de lait, soit le chaton ne tète pas assez). Auquel cas, il faut compléter en biberonnant avec du lait maternisé pour chatons. Le chaton peut tout de même continuer à téter sa mère en parallèle (adaptez les doses en fonction pour ne pas suralimenter le chaton). Un chaton trop nourri développera une diarrhée.

Quels soins donner à un très jeune chaton ?

En conditions normales, la mère lèche l'anus et le périnée de ses chatons pour stimuler la défécation puis elle absorbe leurs selles. Si la chatte est absente, massez doucement la région du périnée après chaque tétée avec un coton ou une compresse imbibée d'eau tiède après chaque repas. Cela remplacera le léchage de la mère et favorisera un bon transit intestinal chez le chaton. Ce « nursing » est indispensable pendant les deux premières semaines. Gardez le chaton dans un petit panier propre, bien au chaud et à l'abri des courants d'air. Veillez à une propreté parfaite du nid.

Démarrez le sevrage le plus tôt possible

Pour un chaton abandonné ou orphelin, le sevrage doit débuter le plus tôt possible, **vers 3 semaines** environ. Proposez-lui un aliment **pour jeune chaton**, sec (croquettes) ou humide (patée), et laissez-le manger autant qu'il veut au début. S'il s'agit de croquettes pour chaton, vous pouvez essayer de les **mélanger avec un peu de lait maternisé pour chaton au début**, pour faciliter la transition. Au fur et à mesure que vous espacerez les tétées, le chaton mangera de plus en plus par lui-même et vous pourrez progressivement arrêter les biberons. Quand cela est fait, adaptez la quantité d'aliment distribuée aux recommandations de rationnement du fabricant, indiquées sur les boîtes ou les sacs. Pour éviter que l'aliment ne perde son appétence en restant à l'air libre toute la journée, proposez-lui plusieurs petits repas par jour et veillez à ce que votre chaton puisse manger la nuit s'il le souhaite. **N'oubliez pas l'eau !** Dès que le chaton consomme des aliments solides, il faut qu'il puisse boire aussi souvent qu'il le souhaite. Sa consommation d'eau sera plus importante s'il mange des croquettes plutôt que des boîtes ou des sachets d'aliments humides. Renouvelez tous les jours l'eau dans les bols que vous laisserez à sa disposition.

Quand faut-il montrer le chaton au vétérinaire ?

La plupart des chatons abandonnés hébergent des vers digestifs (ascaris) et des puces. Les otites parasitaires (ou « gale des oreilles ») sont aussi extrêmement fréquentes chez les chatons abandonnés. Le vétérinaire proposera les traitements à mettre en œuvre pour éliminer tous ces parasites qui peuvent nuire gravement à la santé du chaton et cela dès l'âge de **2 semaines**. La vaccination, essentielle pour protéger le chaton des maladies les plus fréquentes, telles que le coryza ou le typhus sera mise en place dès l'âge de **2 mois**.

Fréquences des tétées

Un chaton tète sa mère jusqu'à 20 fois par jour ! L'allaitement artificiel au biberon oblige cependant à espacer les tétées.

Pour un chaton qui a **moins d'une semaine**, ne dépassez pas **3 heures** entre chaque biberon, soit 7 à 8 biberons par 24 heures.

Pour un chaton **entre 1 et 2 semaines** : un biberon toutes les **4 heures**, soit 6 par 24 heures.

Pour un chaton **de 3 à 4 semaines** : un biberon toutes les **5 heures** est suffisant.

Attention aussi à la **fausse déglutition (ou « fausse route »)**: un chaton n'acquiert pas le réflexe de tousser avant une dizaine de jours. Si du lait arrive par mégarde dans ses voies respiratoires, il risque une pneumonie fatale. Vous devez donc biberonner doucement, en laissant le chaton exercer lui-même les pressions sur la tétine pour faire venir le lait. En cas de fausse déglutition, mettez le chaton la tête vers le bas pour permettre la sortie du lait des voies respiratoires. Si le chaton présente des signes de détresse, consultez rapidement un vétérinaire.